



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



MISE AU POINT CONCERNANT LES CORRESPONDANCES

Règlement intérieur du district : Extrait de l'article 71

Ne sont ouverts que les courriels émanant des services de la FFF ou de la Ligue ainsi que ceux émis par les membres du Comité Directeur ou les Présidents de commission.

Sont également traités les courriels émis depuis l'adresse sécurisée des clubs par le Président, le Secrétaire ou le correspondant désigné, ainsi que les courriels émis par les mairies et les collectivités territoriales.

Par conséquent, seuls les expéditeurs désignés ci-dessus reçoivent une réponse du district, à l'exclusion de tout autre expéditeur.

Pour mémoire, les demandes de dérogation transmises via la procédure Footclubs dans les délais prévus à l'article 92 des Règlements Généraux reçoivent une réponse du responsable de la compétition concernée.

Toutes les autres demandes sont traitées le **vendredi à partir de 16 heures** par le biais du communiqué officiel.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



A VOS AGENDAS

L'Assemblée Générale Elective du District Artois se tiendra le **Jeudi 11 Juin 2020 à 18 heures 30** dans un lieu qui reste à déterminer.

Dès maintenant, réservez cette date !

Cordialement à tous.

Jean-Louis GAMELIN
Président.



COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINE REUNION

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 29 FEVRIER 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 23 FEVRIER 2020**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



VENTE DE TABLETTES

Le district dispose d'un certain nombre de tablettes identiques à celles distribuées lors de l'Assemblée Générale de SAINT POL aux clubs présents.

Ces tablettes sont en vente **au prix coûtant (85€)** dans la limite du stock disponible pour les clubs du district (maximum 2 par club). Règlement par virement sur le compte du District Artois.

Les demandes sont à adresser au district par mail à partir de l'adresse officielle du club.

Le Président du District :
Jean Louis GAMELIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION DES CALENDRIERS FEMININS

→ Les matchs de **Coupe Seniors à 7** non joués le 16 février, sont remis au **dimanche 23 février**.

La Présidente de la Commission :
Evelyne BAUDUIN.

COMMISSION DES DELEGUES PREVENTION

REUNION DU JEUDI 13 FEVRIER 2020

Présents : Daniel SION – André SOJKA – Richard RATAJCZAK –

Délégués : Marc ALLOUCHERIE – Gérard COFFRE – Alain DELHAYE – Francis DAUTREMEPUS – Dominique GEENS – Eric GOOSSENS – Jean Marie HUYS – Joseph LUTOMSKI – Jean Philippe SEVIN – Edmond ZAKRZEWSKI

Assistent à la réunion : Bernard DEJARDIN, Président de la Commission de discipline – Jean Paul TURPIN, Président de la Commission des terrains –

Excusés : Nicole DELHAYE – Gilbert COPPIN – Gérard DEBONNE – Yves FENET - Serge PAUCHET -

✓ Les membres présents souhaitent un prompt rétablissement à **Gérard DEBONNE** et espèrent le retrouver très vite en bonne santé.

SUIVI SAISON 2018 – 2019

- > 205 délégations dont 44 à la demande de la commission de discipline et 13 à la demande de clubs.
- > Les rapports ne mentionnent aucun fait grave comme c'est très souvent le cas lorsqu'un délégué est présent, par ailleurs la présence de spectateurs avec boissons aux abords des salles et des terrains est en diminution.
- > Au niveau du futsal, il est constaté que les clubs pensent, à tort, que le délégué prévention remplace la personne que les clubs doivent mettre en place pour tenir le rôle de délégué du match. Il convient donc de rappeler une nouvelle fois que les délégués prévention n'ont pas à prendre place obligatoirement entre les bancs ou au niveau de la table de marque.
- > Concernant les installations quelques signalements ont fait l'objet d'une transmission aux clubs concernés.

LE POINT SUR LA SAISON EN COURS

- > 57 délégations ont été organisées à ce jour dont 2 sans que la désignation du délégué apparaisse sur footclubs. Sans qu'il soit nécessaire de faire la relation de cause à effet, force est de reconnaître qu'en seconde période, après que le délégué se soit présenté, la calme a régné jusqu'au coup de sifflet final.

REDACTION ET TRANSMISSION DES RAPPORTS :

- > Il est recommandé de les transmettre par mail au district.
- > En cas de gros problème, il est demandé de prévenir rapidement un membre du district.
- > Pour éviter toute interprétation (négative ou positive) il est demandé aux délégués de s'abstenir de tout commentaire sur l'arbitrage.
- > Le rapport doit mentionner si le délégué a assisté au protocole
- > Le délégué doit prévenir le ou les clubs concernés en cas de dysfonctionnements.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

- > Les délégués sont tenus informés des dernières initiatives prises au niveau du district au cours d'une réunion réunissant le bureau, et les représentants de l'AFAF et de l'UNAF.
- > En cas d'incidents graves, les rencontres des clubs incriminés sont immédiatement reportées dans l'attente d'une décision de la commission (3 cas ont été traités)

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES TERRAINS

> Un plan reprenant les conditions d'installation de la zone technique est remis aux délégués ainsi qu'un condensé des principales dispositions « terrain »

Il est précisé que la zone technique n'est que recommandée pour les terrains de catégorie 6 et que le banc des délégués n'est que recommandé pour les terrains de catégorie 5.

De même pour les salles de catégorie 4 la table de marque n'est pas exigée.

DIVERS :

> La commission serait favorable à l'organisation d'une formation des délégués au terrain, sachant que le manque de bénévole est un obstacle à la mise en place de spécialistes au sein des clubs.

> Il est rappelé qu'à partir des ¼ de finales de coupes les délégués désignés par le district sont des délégués du match, le délégué fourni par le club recevant étant un délégué aux arbitres.

Richard RATAJCZAK.



COMMISSION FUTSAL

→ Suite à la programmation des coupes de Ligue et Artois Futsal, les matchs suivants sont remis :

D1

Courcelles Académie / Pont à Vendin Futsal du 29 février - remis au 21 mars à 18 heures.

La Bassée Futsal / Pont à Vendin Futsal du 26 février – remis au 18 mars à 20 heures 30

D3

AG Grenay / Festubert Melting du 26 février remis au jeudi 27 février à 20 heures 30

Saint Venant Futsal / ALAAEAE Annezin du 27 février – remis à une date ultérieure.

→ Remise de matchs :

D1

Festubert Melting / Pont à Vendin Futsal – remis au 27 mars à 20 heures 45

D2

US Vimy / Avion des Sourds – remis au 12 mars à 20 heures 45

Avion des Sourds / Mazingarbe Futsal – remis au 24 février à 20 heures 30

Barlin Futsal / Avion des Sourds – remis au 19 mars à 20 heures 30

EFC Béthune / Avion des Sourds – remis au 26 mars à 20 heures 45

Avion des Sourds / US Vimy – remis au 16 mars à 20 heures 30

La Bassée Futsal / Avion des Sourds – remis au 25 mars à 20 heures 30

Avion des Sourds / ASF Courcelles – remis au 23 mars à 20 heures 30

D3

Saint Venant Futsal / ALAAEAE Annezin – remis au 26 mars à 20 heures

Noyelles Godault Futsal / ASF Arras – remis au 18 mars à 20 heures

Festubert Melting / Saint Venant Futsal – remis au 20 mars à 20 heures 45

ALAAEAE Annezin / Noyelles Godault Futsal – remis au 24 mars à 19 heures

Le Responsable :

Gilbert COPPIN.



INFORMATIONS AUX CLUBS

L'**US ABLAIN** nous informe que le parking du **stade Fernand Cornille – Rue Ponthiers** ne sera plus accessible à compter du **17 février 2020** pour cause travaux et ce pendant une durée de 2 MOIS. Les véhicules pourront stationner à la place Roger Salengro à environ 400 mètres (dite Place de la Mairie) Rue Marcel Lancino.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COUPE ARTOIS U15 A 8

1^{er} tour

Les 3 rencontres reportées du **16 février 2020** sont programmées au **Dimanche 1^{er} mars 2020** :

AFC LIBERCOURT – OLYMPIQUE LIEVIN (c)
AS LOISON (b) – ASSB OIGNIES (b)
FCH LENS – ES HAILLICOURT

2^{ème} tour

Les 2 rencontres suivantes sont reportées à une date ultérieure :

FCH LENS ou ES HAILLICOURT – AFC LIBERCOURT ou Olympique LIEVIN (c)
AS LOISON (b) ou ASSB OIGNIES (b) – ES VAL SENSEE VIS

Marc TINCHON



COMMISSION DES CALENDRIERS SENIORS

RECTIFICATION AU PROGRAMME DU 23 FEVRIER

Par suite du report par la ligue au **23 février** des rencontres prévues le **9 Février** et de certaines remises en district il convient de modifier comme suit le programme initial du **23 Février**

Matches remis

COUPE D'ARTOIS

ES Bully – RC Labourse
AFCL Béthune – Car. Billy Montigny
JS Ecourt – JF Guarbecque

VETERANS – GROUPE E

US Pas – RC Avesnes

Matches à ajouter

COUPE MALLEZ

RC Vaudricourt – US Maisnil

D1 – GROUPE A

OS Annequin – US Vimy (b)

D4 – GROUPE A

JF Mazingarbe – DR Lambres

D4 – GROUPE B

RC Sains – US Chts Avion

D4 – GROUPE C

US Noyelles sous Lens (b) – USO Meurchin (b)

D4 – GROUPE D

FC Camblain (b) – RC Avesnes

Le Président du Département :

Richard RATAJCZAK.



COMMISSION FOOT ANIMATION

COUPE NATIONALE U13 PITCH GARÇONS

Présents : Alain DELHAYE – Didier CLAY -

Suite aux plateaux qui se sont déroulés le **samedi 8 février**, les deux premiers des 8 plateaux ont participé au tirage aux sorts pour les ½ Finales qui se dérouleront à :

LAVENTIE (Terrain Synthétique) Samedi 29 Février à 14 heures (Rendez-vous des équipes à 13 heures30)

Poule A : Béthune Stade – Car. Billy Montigny – USSM Loos – ES Laventie

Poule B : OS Aire – ES Bully – US Vermelles – ESD Isbergues –

BIACHE (Terrain Synthétique) Samedi 29 Février à 14 heures (rendez-vous des équipes à 13 heures 30):

Poule A : US Vimy – RC Lens – US Noeux – AS Tincquizel -

Poule B : FA Arras – CS Avion – ES St Laurent – AS Courrières -

> Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés (soit 8 équipes) pour la Finale du District qui se déroulera le **Samedi 4 Avril 2020** sur la journée sur les installations de **LES BULLY LES MINES**.

La Finale Régionale est prévue le **3 Mai 2020**.

> Les rencontres de critérium prévues ce **samedi 4 Avril** pour les 8 équipes qualifiées pour la Finale du District seront reportées à une date ultérieure (un mercredi après-midi) fixée par la commission foot animation.

IMPORTANT:

> Lors des ½ Finales de District sur les sites de **LAVENTIE** et de **BIACHE**, les arbitres centraux, qui dirigeront les rencontres seront des arbitres officiels du District Artois et la touche sera assurée par les joueurs des équipes en présence accompagnés d'un dirigeant (arbitrage éducatif).

> Chaque club devra remettre une extraction des licences avec photo (joueurs, éducateurs et dirigeants) de « Footclubs », dès son arrivée à un représentant du District afin d'éviter toutes réclamations.

De même pour les feuilles de jonglages et de matchs.

> Chaque équipe doit être composée de 12 joueurs et le contrôle des identités se fera au moment des jonglages.

> Les jonglages se feront avant les rencontres sous la responsabilité des membres du District Artois.

> Les résultats des plateaux seront saisis sur "FootClubs" par le secrétariat du District Artois.

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE.

Le Responsable des Coupes :
Didier CLAY.



COMMISSION INFORMATION - FORMATION

REUNION DU MARDI 28 JANVIER 2020

Présents : Éric GOOSSENS, secrétaire - Evelyne BAUDUIN - Didier CLAY - Jean Luc ELLART.

Excusés : Louis DARTOIS - Gérard DEBONNE - Bernard DEJARDIN

✓ Ordre du jour :

[Programmation des modules FEVRIER/JUIN 2020](#)

[Retour sur les formations annulées et sur les formations réalisées](#)

[Incidence sur le cout des modules : Décision FINANCES SOLIDAIRES](#)

✓ Secrétaire de séance : Monsieur Eric GOOSSENS.

✓ La réunion débute à 18 heures.

✓ Monsieur Eric GOOSSENS - secrétaire ouvre la séance en saluant et remerciant les membres présents et lance l'ordre du jour.

Point N°1 : Programmation des modules FEVRIER/JUIN 2020 :

> Une formation annulée est reprogrammée : « Mobiliser une équipe au service d'un projet » à **ROUVROY le 21 mars 2020 au matin.**

> 3 autres fois formations seront proposées aux clubs pour les recevoir :

« Développer son aisance à l'oral » **samedi matin 4 avril 2020**

« Accompagner une équipe U6 à U11 » le **dimanche 19 avril 2020 au matin**

« Communiquer à l'aide des réseaux sociaux » **NOUVEAU EN ARTOIS le samedi 16 mai au matin.**

Les clubs intéressés pour recevoir l'une de ces 3 formations peuvent envoyer un mail à Monsieur Eric GOOSSENS accueil@artois.fff.fr .

> La commission se propose d'organiser des réunions de secteurs avec les clubs volontaires afin de leur présenter les 16 modules de formation dirigeants, leur permettant d'apprécier l'opportunité d'organiser une formation dans leurs propres installations ou de proposer à leurs dirigeants les autres modules de formation organisés sur le territoire du District Artois.

Point N°2 : Retour sur les formations annulées sur les formations réalisées :

Le secrétaire présente un tableau avec toutes les formations, annulées, réalisées et programmées

Point N°3 : Incidence sur le cout des modules : Décision FINANCES SOLIDAIRES

Le groupe FINANCES SOLIDAIRES de la Ligue s'est engagé à aider la formation des dirigeants bénévoles et certains modules éducateurs.

La commission remercie « Finances solidaires » pour cette excellente nouvelle en faveur des dirigeants et éducateurs.

Les modalités paraîtront prochainement.

Le Président de la Commission :
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission :
Eric GOOSEENS



COMMISSION COORDINATION DES FINALES DE COUPES

ORGANISATION DES TIRAGES AU SORT DES ¼ ET ½ FINALES DES COUPES HERBE ET FUTSAL

> Les clubs intéressés par l'organisation du tirage au sort des ¼ et ½ Finales des coupes du District Artois peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur le Président du District pour le **6 MARS 2020**.

Le club doit disposer d'une salle pouvant recevoir 250 personnes.

> Ce tirage se déroulera courant **Avril 2020**.

ORGANISATION DES FINALES DE COUPES HERBE ET FUTSAL

> Les clubs intéressés par l'organisation d'une finale peuvent envoyer leurs candidatures au District à l'attention de Monsieur Le Président du District pour le **31 MARS 2020**.

> Les finales se dérouleront courant **Mai / Juin 2020**.

> Les clubs retenus pour l'organisation de ces manifestations doivent disposer :

⌘ De l'aire de jeu herbe en niveau 5 minimum pour les Finales Seniors Artois et Plateau et de niveau 6 minimum pour les autres Finales.

⌘ D'une salle niveau 4 Futsal minimum (avec gradins) pour les Finales Seniors Artois et Verdure.

Le Président de la Commission
Gérard DEBONNE



FORMATION DE CANDIDATS ARBITRES

La 4ème formation de la saison se tiendra du **25 au 28 février 2020 au Stade Paul Guerre de BILLY MONTIGNY.**

Il reste 5 places.

Si vous êtes intéressés :

- ouvrir l'onglet « arbitrage » du présent site
- puis le sous onglet « devenir arbitre »
- cliquer sur l'image pour accéder aux documents

Vous ne tiendrez pas compte de l'âge limite supérieur.

Le cas échéant, je suis à votre disposition pour vous éclairer (06.86.68.42.25).

Le Responsable du Pôle Formations de la Commission des Arbitres de l'Artois
Jean Pierre JANNOT



MOBILISER ET ANIMER UNE EQUIPE AU SERVICE D'UN PROJET

Le **SAMEDI 21 MARS 2020 à ROUVROY de 8 heures 30 à 12 heures 30**

OBJECTIFS :

> Cette formation organisée par l'IR2F et le District Artois est ouverte aux **dirigeants licenciés et associés** à la gestion de votre club.

> Vous avez un projet club et vous désirez le mettre en forme, on peut vous aider à mobiliser et animer une équipe au service d'un projet.

LIEU ET DATES :

Cette formation aura lieu à **ROUVROY** au club-house du stade Constant Duquesnoy, rue Général de Gaule le **Samedi 21 mars 2020 de 8 heures 30 à 12 heures 30**

ANIMATEURS :

> **Evelyne BAUDUIN**, vice-présidente du District et formatrice labellisée IFF.

> **Jean Luc ELLART**, formateur labellisé IFF.

PROGRAMME SUCCINCT :

Identifier les missions nécessaires au projet.

Identifier les ressources humaines au service du projet.

Développer sa capacité à gérer les acteurs.

Savoir déléguer « les hommes au service du projet »

Fidéliser les membres du club en valorisant leur implication.

PUBLIC CONCERNE : 12 à 16 participants

› Dirigeants bénévoles de club.

› Présidents et membres du bureau.

COMMENT PARTICIPER :

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site, à remplir et renvoyer avant le 11 mars 2020 à carfaux@lfhf.fff.fr et à accueil@artois.fff.fr (Monsieur GOOSSENS).

Le Président de la Commission
Louis DARTOIS.

Le Secrétaire de la Commission
Eric GOOSSENS.



TOURNOIS ET RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES

SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER 2020 – ADDITIF

| | | |
|-------------------|---------------------|-----------|
| <i>15 février</i> | OLYMPIQUE HENIN | U9 |
| <i>16 février</i> | RC SAINS | U10 – U11 |
| <i>16 février</i> | AC NOYELLES GODAULT | U11F |

SEMAINE DU 17 AU 23 FEVRIER 2020

| | | |
|-------------------|---------------------|-----------|
| <i>18 février</i> | FC ARRAS | U9 – U11 |
| <i>19 février</i> | FC ARRAS | U13 |
| <i>20 février</i> | FC ARRAS | U15 |
| <i>22 février</i> | CAR. BILLY MONTIGNY | U11 |
| <i>22 février</i> | AS BARLIN | U14 – U15 |
| <i>23 février</i> | CAR. BILLY MONTIGNY | U13 |
| <i>23 février</i> | AS BARLIN | U18 |

Tournois et rassemblements homologués sous réserve du bon déroulement des championnats.